

# LE SITE NLB-COMMERCES.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans une résidence étudiante. Il s'agit d'une arnaque qui connaît un certain développement. Elle est réalisée par le réseau d'escrocs qui vendent de fausses places de parkings ou d'ehpads. Plus que jamais, demandez un rendez vous PHYSIQUE ! Vous trouverez in fine de cet article nos conseils pour déjouer les pièges des "loups de Tel Aviv" comme les appellent le journal "time of israel"

## Le site nlb-commerces.com

Il a été créé le 29/12/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/nlb-commerces.com>

## Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

## Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 09 74 38 85 14

## Les faux noms

Le sites utilise :

- M. Patrice SAINT CLAIR

## Les produits

Il est proposé d'investir dans des résidences étudiantes. Nous publions la brochure :

[Le-catalogue-des-residences-etudiantes-du-site-nlb-commerces.com\\_.pdf](#)

## Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une société qui n'a pas les établissements décrits dans la luxueuse brochure. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Il a été publié un communiqué de la société concernée par l'usurpation

<https://www.fpm-nlb-commerces.fr/>

## SCI NLB COMMERCES - ALERTE : USURPATION D'IDENTITE / ESCROQUERIE

### Attention / Très important

La société SCI NLB COMMERCES, Siret 753 691 179 RCS Paris est victime d'usurpation d'identité

### SCI NLB COMMERCES

23, rue François 1er 75008 Paris

**Tel:** 01 40 70 16 87

**Email:** [contact@fpm-nlb-commerces.fr](mailto:contact@fpm-nlb-commerces.fr)

L'identité de la société **French Properties Management**, celle de son gérant (Monsieur **Gilles de Boissieu**) et celle des sociétés de son groupe listées ci-dessous (et notamment : la société **65-67 CE Propco**, la société **Provence 110**, la société **Frégate Rennes**, la société **Galaxie Vendôme** et la société **Concorde** et la société **Kendal Rivoli**) sont utilisées par les auteurs de manœuvres illicites susceptibles de constituer des faits d'usurpation d'identité et/ou d'escroquerie et/ou de faux et usage et/ou d'abus de confiance.

## Conclusion

### **Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?**

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y

compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

### **Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :**

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

### **ATTENTION !**

**Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.**

**Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.**

**Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du**

**Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>**

*Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.*

*Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.*

